

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN

Bureau de Montréal : Edifice La Presse, C. 17 et 19.

Bureau de Saint-Jérôme : Rue Labelle.

L'honorable G. A. Nantel,
Directeur de la rédaction.

MONTREAL—SAINT-JEROME, SAMEDI, 21 DECEMBRE 1901.

R. Aimé Tison,
Gérant et Secrétaire de la rédaction.

M. EMILE LAVIGNE est notre agent-général pour MONTREAL. Pour abonnements, annonces, impression de circulaires, cartes d'affaires, etc., s'adresser à son bureau, Edifice La Presse, C. 17 et 19. Tél. Bell Main 3280.

SOMMAIRE

Luttes du passé.
L'affaire des 240 piastres.
Un chef qui ne commande pas.
Choses de l'Université.
Jolis Minois.
Société dégénérée en club politique.
Un livre.
L'opinion d'un canadien.
Mots et anecdotes.
Nouvelles de partout.
Notes d'un Parisien.
Feuilleton : LES JETONS MYSTÉRIEUX.

MONTREAL, 21 DECEMBRE 1901.

Nous commencerons bientôt une campagne en règle sur les Affaires Municipales de Montréal.

Luttes du passé

Magnifique conférence prononcée par M. J. A. Beaulieu, avocat, au Club Morin

Auditoire nombreux

"Avant tout, soyons canadiens"

Comme nous l'avions annoncé, la semaine dernière, M. J. A. Beaulieu, avocat, a fait au club Morin, vendredi, le 20 courant, une conférence devant un



M. J. A. Beaulieu, avocat.

auditoire nombreux et qui l'a vivement applaudi.

"Luttes du passé", tel était le titre de cette conférence, se rapportant à une des époques les plus importantes de notre histoire politique depuis la cession du Canada à l'Angleterre.

Voici le résumé de cette conférence.

Le conférencier commence par remercier le président du club Morin de lui avoir fait l'honneur de l'inviter à donner une conférence devant les membres de ce club.

"Il y a déjà deux ans, dit-il, sur pareille invitation, je venais vous parler du patron de votre club, l'honorable Auguste Norbert Morin. L'attention bienveillante, accordée—je veux bien l'avouer—plutôt que pour le sujet traité en faveur mérite de la conférence elle-même, m'a été cependant un encouragement si flatteur que je n'ai pu résister au désir de venir causer une seconde fois avec vous un peu des choses du passé qui nous sont si chères.

Ce club ne porterait pas le nom si vénéré d'un de nos hommes d'état les plus remarquables, si ses membres n'aimaient à entendre raconter ce que ces mêmes hommes, nos lutteurs du passé, ont fait pour rendre grand et prospère le pays que nous habitons.

Nos luttes ! page héroïque d'une grande épopée qui n'attend que son Homère pour raconter aux générations futures de quelle gloire se sont illustrés, tant sur le champ de bataille que dans l'arène politique, ces héros que furent nos ancêtres.

Luttes du passé, tel est le sujet, messieurs, que j'ai entrepris de traiter devant vous ce soir. Le mot conférence est un peu prétentieux : ce ne sont que quelques notes, prises ici et là, à bâton rompu, à travers les pages de notre histoire politique se rapportant à une époque mouvementée, souvenir triste, mais impérisable, qui restera comme la preuve la plus éclatante de la vitalité de la race canadienne-française sur les bords du Saint-Laurent.

Le conférencier raconte les débuts de la colonie venant s'implanter en Amérique.

Débuts de la colonie.

"Sur le seuil de notre histoire, continue-t-il, nous voyons d'abord Jacques-Cartier, ce brave et valeureux malouin, arborer le drapeau de la France sur ce continent et ouvrir un nouveau pays à la civilisation.

Après Jacques-Cartier, d'intrépides navigateurs de la Bretagne et de la Normandie prennent la route du Canada et viennent continuer l'œuvre civilisatrice commencée par le capitaine Malouin.

Champlain fonde Québec, Lavolette fonde Trois-Rivières, Maisonneuve fonde Montréal, Frontenac fonde Kingston.

Quelques années se sont à peine écoulées, et déjà le drapeau français flotte sur toute cette immense région. Les forêts disparaissent : les tribus indiennes sont reculées et dispersées ; les villages et les villes surgissent çà et là comme par enchantement.

Cette transformation de presque tout un continent messieurs ne s'est opérée sans secousse ni sans luttes. La domination française fut signalée par des combats meurtriers et continus, d'abord contre les tribus sauvages, et ensuite contre les anglais qui jetaient déjà un œil d'envie sur la nouvelle patrie de nos

pères.

C'est Dollard avec ses dix-huit héros qui défend, pendant dix jours, au pied du Long-Sault, un fort de pieux, contre sept cents Iroquois. Il meurt avec ses compagnons, mais leur mort sauve Montréal.

Qui ne connaît la noble défense de Québec par Frontenac contre l'amiral Phipps en 1690 ? qui oubliera jamais ces fières paroles du gouverneur français à l'envoyé de l'amiral anglais : "Allez dire à votre maître que je vais lui répondre par la bouche de mes canons."

C'est la glorieuse journée de Carillon, ou Montcalm, Lévis et Bourlamaque, à la tête de trois mille canadiens, repoussent une armée de quinze mille américains. Cinq mille soldats de l'armée ennemie restent sur le champ de bataille.

Et Montmorency ! qui ne s'en rappelle ? cette fameuse bataille où Montcalm fit mordre la poussière à l'armée anglaise, qui, dans cette rencontre mémorable, perdit six mille hommes.

Le récit de ces temps héroïques n'est qu'une longue suite de victoires.

Bataille des Plaines d'Abraham.

Le conférencier parle de la rivalité qui existe entre la France et l'Angleterre, qui date depuis longtemps, rivalité qui s'est si souvent manifestée par les combats les plus sanglants et qui, dans l'histoire, tiennent une si large place.

"Ces deux grandes nations, dit-il, avaient transporté dans les régions encore désertes du nouveau monde le théâtre de leurs rivalités séculaires, et le 13 septembre 1759, après plusieurs batailles gagnées par nos armées, allait se décider la lutte engagée depuis un siècle pour obtenir l'empire des mers et la souveraineté du nouveau monde."

Ici le conférencier raconte la lutte gigantesque qui se livra sur les plaines d'Abraham et où succombèrent nos armées.

"La victoire, continue-t-il, presque pour la première fois, déserta notre drapeau.

Nos armées épuisées à la suite de plusieurs combats successifs, délaissées de la mère Patrie qui ne tenait pas à conserver plus longtemps quelques arpents de neige, selon le mot du trop fameux Voltaire, qui n'avait cependant pas besoin d'être inspiré par madame de la Pompadour pour faire le mal, durent succomber devant le nombre et la bravoure des armées de Wolfe.

"Dans cette bataille héroïque, disait l'honorable T. J. J. Loranger, dans son beau et grand discours prononcé aux noces d'or de la société St-Jean-Baptiste, en 1884, les deux guerriers trouvèrent un trépas prématuré. Tous deux dorment aujourd'hui du dernier sommeil, l'un dans le plus vieux couvent du Canada, et l'autre dans le plus ancien monastère de l'Angleterre ; mais le souvenir immortel de leur gloire passé reste gravé au cœur de leurs compatriotes, et le passant qui dirige ses pas sur les sentiers du vieux promontoire, admire le monument commun, élevé à ceux qui ont trouvé dans leur valeur et aux pages de l'histoire,

une mort et une renommée commune."

Après la conquête.

La lutte va maintenant changer de théâtre. Nous avons eu à lutter contre les indiens, ensuite contre les anglais qui voulaient s'emparer de notre colonie. Le sort des armes s'est tourné contre nous. Nous ne sommes plus sous la domination française. Par le traité de Paris de 1763 nous devenions une possession britannique. Nous étions cédés à l'Angleterre.

Pendant un siècle et demi nous nous étions évertués, par notre courage, notre bravoure et notre héroïsme, à façonner une colonie qu'un trait de plume venait de livrer à la nation rivale.

"Lutte non moins héroïque continue M. Beaulieu, c'est une poignée de colons, cédés, mais non conquis, que le vainqueur veut traiter injustement. L'Angleterre et ses hommes d'état veulent anglifier ces colons, mais ce projet vient se briser contre la résistance, pendant trois quarts de siècle, de ces colons canadiens-français, soutenus par leur foi, par leur attachement à leurs traditions, à tout ce qui devait les constituer une race distincte en Amérique."

"Ce que l'on veut détruire, c'est ce qu'un peuple a de plus sacré, sa religion, sa langue et ses droits ! On nous refuse l'exercice de notre culte, on ferme nos tribunaux, on nous donne des juges qui n'entendent pas notre langue et encore moins nos lois, l'on nous donne un gouvernement qui nous exclue de sa représentation. Nous sommes catholiques et nous ne pouvons prêter le serment de suprématie. Nous ne sommes ni électeurs ni éligibles ; nous sommes des parias de la liberté constitutionnelle et des déshérités de l'égalité politique.

Constitution de 1791.

Aux prix de quelles instances et de quelles revendications sans cesse renouvelées sommes-nous parvenus à obtenir la constitution de 1791.

Grâce à la guerre de l'Indépendance américaine, nous avons bien, en 1774, obtenu quelques concessions de la part de nos dominateurs, qui craignaient pour notre loyauté à la couronne anglaise, mais ce n'était pas encore le rétablissement complet de nos droits accordés par le traité de Paris. La constitution que l'on venait de nous octroyer était un pas de plus vers les libertés constitutionnelles pour lesquelles nous avions entrepris la longue persévérante lutte. Cette constitution divisait le Canada en deux provinces avec chacune une législature distincte, et nous assurait la majorité dans la Chambre populaire du Bas-Canada, mais avec un conseil législatif établi à vie et nommé par la couronne.

"Mais même sous ce régime, dit Oscar Dunn, dont l'illustre Pitt avait caractérisé l'esprit en disant qu'il mettait un terme à la rivalité entre les habitants du Canada, nous fûmes en butte à la malveillance et à l'oppression. L'assemblée deux fois dissoute arbitrairement par le gouverneur Craig, plusieurs de nos chefs politiques jetés en prison, attestent la tyrannie des conquérants au

commencement du siècle dernier. Et quelle fut l'attitude du peuple dans ces graves circonstances ? Il se pressa autour des hommes qui luttèrent pour lui, Bédard, Panet, Bourdages, Papineau, Lafontaine, Viger, Morin, Taché, pour ne mentionner que les plus connus, noble et grand spectacle d'un peuple uni pour la défense de ses droits méconnus."

Bédard ! le grand patriote, qui le premier a osé parler du gouvernement responsable en ce pays. Persécuté, emprisonné, mais toujours sur la brèche. Soldat sans peur et sans reproche, dont les protestations énergiques ne cessèrent de se faire entendre contre l'oppression systématique et injuste dont nous étions l'objet.

Papineau ! le grand tribun, qui, malgré les fautes de sa vie, vivra dans le souvenir de la nation comme un grand champion des libertés populaires.

Il n'aurait pas mérité d'être chanté par notre poète national s'il n'eût été le lutteur infatigable de cette époque tourmentée.

"Lui, le puissant tribun que la foule en démeure, Saluait tous les jours d'une clameur immense ! Sa voix, sa grande voix aux sublimes colères, Sa voix qui déchainait sur les flots populaires Tant de sarcasme amer et d'éclats triomphants, Sa voix qui, des tyrans déconcertant l'audace, Quarante ans proclama les droits de notre race."

Les 92 Résolutions.

Parlant des 92 résolutions que l'on attribue, en grande partie, à Papineau, voici ce que le conférencier en dit :

Les 92 résolutions furent formulées par Papineau et rédigées par le patron de votre club, Morin, encore jeune homme, mais dont la réputation commençait à être immense. Ces résolutions sont, sans aucun doute, le document politique le plus important de notre histoire parlementaire.

Voici ce qu'en dit un historien de cette époque : "C'est un manifeste énergique de pensée et vigoureux de ton, énumérant les griefs accumulés dans 60 ans d'abus, soufferts par un peuple qui a pour tout soutien la justice de sa cause et pour tout refuge la majesté des lois et la protection de la constitution. Peuple généreux, vaincu par les hasards des combats et la supériorité du nombre, sa faute depuis qu'il est devenu sujet anglais, a été sa langue, son crime sa foi, et la cause de sa proscription a été sa nationalité."

Les 92 résolutions furent à la fois une déclaration de droits, une protestation et une plainte.

"Elles furent le dernier chant, dit l'historien déjà cité, de ce poème héroïque qui s'appelle l'histoire de la chambre d'assemblée du Bas-Canada, mais ce ne fut pas le chant du cygne. Le cygne, oiseau plaintif, pleure, chante et meurt. L'aigle, oiseau puissant et fort, menacé par les embûches de la plaine, s'enfuit vers les montagnes. Déployant ses ailes aux longues évergures, il s'élançait dans l'espace et bondit vers le soleil dont les rayons brûlants n'éblouissent pas ses regards ; pour lui, le soleil, c'est la liberté."

Le conférencier, parlant des troubles de 1837-38 en blâme les excès, mais admet qu'ils ne furent pas moins une protestation dont l'oligarchie anglaise prit note, et que, voyant les résolutions énergiques prises par tout un peuple que l'on voulait écraser sans crier gare, résolu de remédier aux abus et aux vexations dont nous avons été, depuis la cession, les malheureuses victimes.

Mais ce ne fut qu'une intention, gâtée malheureusement par le fanatisme.

Et au lieu du remède attendue avec impatience, l'Angleterre nous proposait et nous faisait accepter les conclusions

lord Durham, qui, pour parvenir à ce but, avait préparé l'Union des Deux Canadas.

Union des deux Canadas

L'Acte d'Union était basé sur la violation de nos droits et de nos libertés politiques ; il avait pour objet de nous mettre sous la domination d'une majorité anglaise et protestante. La langue française était proscrite, et l'on donnait au Haut-Canada une représentation égale à celle du Bas-Canada, dont la population était presque de moitié moindre. L'on avait arrangé les divisions électorales de manière à faire élire le plus grand nombre d'Anglais possible dans le Bas-Canada.

Nos hommes d'état d'alors s'élevèrent énergiquement contre le projet d'Union. Quelques anglais, à l'esprit large, de leur part, protestèrent contre cette injustice criante.

Lord Gosford, ancien gouverneur du Canada, fut un de ceux, en Angleterre, qui s'éleva le plus contre le projet d'Union des deux Canadas. "Je ne puis, disait-il, m'empêcher de regarder l'Union des provinces comme un acte des plus injustes et des plus tyranniques, privant la province inférieure de sa constitution, pour les actes de quelques hommes mal intentionnés, et la livrant pour être noyée par ceux qui, sans cause, lui ont montré tant de haine ; car ce projet de loi doit la noyer. Vous donnez à 300,000 ou 400,000 âmes la même représentation qu'au Bas-Canada, qui a une population d'au moins 700,000 âmes ; ensuite vous imposez la dette de la province supérieure, qui, dit-on, excède un million de louis, à une province qui n'a presque aucune dette. Peut-il y avoir rien de plus arbitraire et de plus déraisonnable ? En vérité, la légalité d'un pareil acte peut être mise en question ; car j'apprends qu'aucune partie de la dette de la province supérieure n'a été sanctionnée par le gouvernement de ce pays lorsqu'elle fut contractée. Je dois déclarer de nouveau la conviction où je suis que tout cela a pris origine dans une intrigue mercantile. Je dis que la population française désire vivre sous la protection britannique comme dans l'alliance britannique et que la très grande majorité des habitants des deux Canadas est opposée à l'Union. . . Je ne puis donc consentir à une mesure fondée, comme je le crois consciencieusement, sur des fausses informations et sur l'injustice. Tant que je vivrai, j'espère n'approuver jamais une mesure semblable à celle qui est soumise à la considération de vos seigneuries. J'ai dit ce que je crois fermement être la vérité, et ce qui pourrait être appuyé du témoignage de tout esprit calme dans les deux Canadas."

Ces protestations, si nobles et si généreuses, n'eurent, malheureusement, aucun succès.

Le sort du Canada était fixé d'avance. L'Acte d'Union des deux Canadas reçut la sanction royale le 23 juillet 1840.

"Mais, par un étrange revirement des choses humaines, dit M. L. O. David, dans sa biographie de Lafontaine, le principe des institutions britanniques introduit dans l'Acte d'Union, pour le faire accepter par la population anglaise et en faire l'instrument de notre ruine, était destiné à nous sauver.

La nouvelle constitution, toute informe et bâtarde qu'elle fut, contenait un germe fécond de liberté pour ceux qu'on la destinait à opprimer."

Sir L. H. Lafontaine

Lafontaine ! une des plus grandes figures de notre histoire dont la brillante carrière ne renferme aucune démarche, aucun acte, aucune parole qui ne fut marquée au coin du plus pur patriotisme. Ce

grand homme d'état vit et comprit ce germe salutaire, il résolut de le développer et d'en faire un arbre puissant dont l'ombre protégerait, un jour, l'avenir politique et national de son pays.

Il voulait, dans la nouvelle constitution, justice et liberté égales pour tous sans distinction de race ni de religion.

Pour accomplir son œuvre, la Providence permit qu'il rencontra, chez l'ennemi même, un haut-Canadien à l'esprit large, au cœur généreux, capable de comprendre la justice et la légitimité des aspirations d'un peuple qui veut vivre et jouir des rayons du grand soleil de la liberté, cet homme était M. Baldwin. Leurs efforts unis bravèrent les tempêtes les plus violentes que les puissances oligarchiques déchainèrent contre ces deux grands courages et ces deux grands cœurs.

La première protestation de Lafontaine fut contre l'injustice que l'on nous faisait en nous défendant l'usage de notre langue, ce talisman précieux que nous tenons d'un pays qui nous est toujours bien cher, la France.

C'est en français, messieurs, que Jacques-Cartier prenait possession du pays du Canada au nom de Dieu et du roi de France.

C'est en parlant cette belle langue que nos pères ont bâti notre nationalité et qu'ils l'ont implantée pour toujours dans le sol.

Et quand le sort des batailles fit succomber nos héros écrasés par le nombre, c'est en français, et fièrement, messieurs, qu'ils proposèrent les articles de la capitulation.

C'est encore en français que nos hommes politiques ont revendiqué nos droits en face de l'Angleterre.

Héritage sacré que nous nous sommes transmis de génération en génération, intact et sans souillure.

Et dire que nos hommes publics, nos échevins, nos députés, nos gens d'affaires croient pécher gravement, s'ils ne s'expriment pas en anglais chaque fois qu'ils sont dans une réunion où il se trouve quelques anglo-saxons.

Écoutez une grande leçon que nous donne Lafontaine.

Nous étions en 1843. Lafontaine venait d'être élu député pour la quatrième division du comté d'York, dans le Haut-Canada. Prononçant le premier discours français, entendu depuis l'Acte d'Union, au Parlement, il fut prié par un des députés du Haut-Canada de parler en anglais.

Voici la réponse pleine de fierté qu'il lui fit :

"On me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle le premier discours j'ai à faire dans cette chambre. Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer les honorables membres que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes Canadiens-Français, ne serait-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de l'Acte d'Union qui tend à prescrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même."

Tous les discours de Lafontaine seraient à citer : ils ne respirent que la plus légitime défense de nos droits sans cesse en butte aux attaques de l'oligarchie anglaise qui avait résolu de nous écraser comme race sur les bords du Saint-Laurent.

"La mémorable session de 1849 bat-

tait son plein. Des questions irritantes avaient soulevé les esprits, entre autres, celle du bill d'indemnité appropriant un certain montant pour rembourser ceux qui avaient subi des pertes par la révolte de 1837. Malgré les protestations et les hurlements des fanatiques, M. Lafontaine insista sur la nécessité de l'adoption de cette mesure. Au cours de l'un de ses meilleurs discours, il lança à Sir Allan McNab qui avait qualifié ses compatriotes de *foreigners*, l'apostrophe véhément qui suit :

"Quoi ! M. l'orateur, les Canadiens-Français étrangers sur leur terre natale ! Ce serait une insulte si ce mot malheureux de l'honorable membre avait été prononcé avec préméditation ! Ce serait une insulte comme l'a été le mot malheureux de Lord Sydenham, à l'adresse de cette partie de la population de l'Irlande qui, comme les Canadiens-Français, est catholique : *alien in blood, alien in language, alien in religion !*"

L'honorable membre qui se fait gloire d'être un *native Canadian* le serait-il si les Canadiens-Français, lors de la guerre de l'indépendance américaine, n'avaient pas par leur valeur et leur dévouement conservé les Canadas à l'Angleterre.

Si ce n'eût été du courage des Canadiens-Français en 1775 et en 1812, les Canadas feraient aujourd'hui partie de la Confédération américaine et l'honorable membre ne serait pas ici pour jouer le rôle qu'il joue."

Voilà, messieurs, comment parlaient les vrais patriotes à cette époque, et voilà aussi comment nos hommes publics actuels devraient parler si nous voulons conserver sur ce sol du Canada la place à laquelle nos talents, notre vitalité et notre nombre nous donnent droit.

A. N. Morin

Un autre champion de nos libertés constitutionnelles "dont la vie, dit un de ses biographes, devrait s'écrire en lettres d'or, fut le digne et illustre patron de ce club, l'Hon. Auguste Norbert Morin. Ses vertus et ses mérites sont un des plus beaux monuments élevés à la gloire et à l'honneur de notre nationalité.

Sa carrière politique fut pure, brillante et entièrement dépensée au service de ses compatriotes.

"Il me semble encore, écrivait un de ses contemporains, voir cette belle figure reflétant la candeur de son âme ; il me semble encore l'entendre, ce jeune homme, passionné pour son pays citer, en pleine Chambre, au tribunal de l'opinion, les hommes impolitiques et fanatiques qui voulaient dominer, eux la minorité, le Bas-Canada ; il me semble encore entendre son accent prophétique lorsqu'il prédisait le drame de sang qui se déroula plus tard."

M. le juge Bowen ayant décidé que les cours de justice ne reconnaîtraient que les brefs écrits en langue anglaise, M. Morin, qui n'était alors qu'étudiant en droit, lui écrivit, sous forme de brochure, une lettre énergique pour revendiquer les droits de la langue française devant les tribunaux du Bas-Canada. Cette lettre eut du retentissement ; elle prouva que le Bas-Canada pouvait compter sur une forte intelligence de plus et une belle plume pour défendre ses droits et ses libertés.

M. Morin fut le premier rédacteur de *La Minerve*, fondée en 1826. Il n'était alors âgé que de vingt-trois ans.

Comme son ami de cœur et de combat, Lafontaine, le bon M. Morin, comme on l'appelait, ne manqua jamais une occasion d'affirmer hautement sa nationalité en face des anglais qui la méprisaient.

M. R. Cartier

M. le Président, messieurs, le cadre de cette conférence ne me permet pas d'épuiser la liste de tous ceux qui furent les vaillants défenseurs de nos droits, ce serait vous retenir trop longtemps et abuser peut-être de votre bienveillante attention. Mais je croirais manquer à un devoir grave si j'oubliais le nom du continuateur de l'œuvre politique de Lafontaine et de Morin, Sir George Etienne Cartier.

Voilà un homme d'état qui a droit à l'admiration et à la reconnaissance de ses compatriotes. N'a-t-il pas eu pour unique pensée l'union et la conciliation parmi ses compatriotes ? C'était le but de sa vie. Ses aspirations se résument dans ces lignes sorties de sa plume : " Avant tout, soyons Canadiens. "

Nous lui devons la Confédération, et sans lui, elle n'aurait pu réussir. Ce nouveau régime, dans l'esprit de Cartier, était fondé dans le but de protéger nos droits et nos institutions, tout en fondant une nation nouvelle.

" Je ne souffrirai jamais, disait-il, que mes compatriotes, les Canadiens-Français, soient injustement traités dans la Confédération parce qu'ils appartiennent à une race et à une religion différentes de celles du Haut-Canada. "

" Descendants de deux grandes nations nous pouvons vivre en harmonie sur cette terre du Canada. "

L'union et la conciliation, voilà quelle était la grande politique de Cartier.

On l'a cependant bien combattu, bien calomnié pendant sa vie. Ce n'est qu'après sa mort qu'on s'est aperçu que c'était un grand homme et un grand patriote.

Messieur, encore quelques mots et je termine.

Leçons du passé

Comme je viens de vous le raconter, il fut un temps où nous avions des ennemis acharnés et actifs que notre anéantissement seul aurait pu satisfaire. " Ils cherchaient, comme dit Oscar Dunn, à nous détruire ; peuple conquis, nous étions en butte à toutes sortes de persécutions ; nos vœux et nos droits étaient méconnus ; nos hommes d'état n'étaient point respectés, ni leur voix écoutée ; les anglais du pays avaient toutes les arrogances, l'Angleterre elle-même nous envoyait des gouverneurs qui semblaient prendre à tâche de froisser nos justes susceptibilités nationales ; le mépris était systématique, la haine organisée ; nulle protection, nulle justice, partout le fanatisme décidé à faire table rase des institutions française au Canada. Comment avons nous pu tracer notre chemin à travers tant d'épreuves ? Ah ! c'est que des hommes se sont trouvés parmi nous qui, aimant leur pays par-dessus tout, faisant à la patrie le sacrifice de leurs intérêts personnels, se sont unis devant l'ennemi commun, et, puissants par cette union, à force d'énergie, ont réussi à démontrer à nos fiers dominateurs que notre nationalité tient au sol canadien par des racines assez vigoureuses pour résister aux tempêtes les plus violentes. "

Notre devoir

Le pays depuis a grandi, mais les temps sont encore un peu les mêmes. L'œuvre, pour être plus sourde, plus cachée, ne se poursuit pas moins, car sachons-le, la population qui nous entoure, sans être maintenant ouvertement hostile à notre nationalité, n'est pas moins disposée à travailler instinctivement à son propre intérêt, et cet intérêt est anglais et protestant. Par politique on nous tolère ; dans le for intérieur, on désire nous supprimer. Nos droits sont respectés pourvu que nous y for-

cions tout le monde. Ne soyons ni surpris ni aigris de ces dispositions de notre entourage, car nous-mêmes si nous le pouvions, nous ferions tout à notre image sur ce continent ; songeons plutôt à trouver le moyen de nous protéger contre ce mauvais vouloir secret. "

La grande question pour nous, c'est de faire respecter notre province. Voilà quelle doit être notre politique, la seule et grande politique. Conservons intactes les libertés dont nous jouissons et si chèrement acquises. Avant tout, soyons Canadiens, et avant d'être d'un parti soyons de notre race. Et quand nos intérêts, comme race, sont en jeu, sachons, comme autrefois, avoir assez de sens politique et de largeur d'âme pour nous unir.

Anglais et Français—Le soleil luit pour tout le monde

" Affirmer que nous sommes Français, ce n'est pas une injure pour nos concitoyens anglais, car nous sommes les fils de ceux qui ont lutté loyalement contre l'Angleterre et qu'elle a appris à respecter sur les champs de bataille. Deux antagonistes, qui ont de l'honneur et de la bravoure, sont contents de se donner la main après le combat ; ils ne sauraient se haïr, satisfaits l'un de l'autre, le vainqueur parcequ'il a rencontré un homme digne de lui, le vaincu parcequ'il a succombé devant un adversaire dont il n'a point à rougir. "

" Affirmer que nous sommes Français, ce n'est pas non plus une provocation, a dit un de nos grands publicistes, car nous ne sommes pas des vainqueurs, mais de simples sujets anglais qui demandent à être admis, tels que Dieu les a faits, dans le sein de la patrie commune, héritiers sur ce sol d'Amérique des traditions d'un peuple que l'univers admire et respecte et fidèles cependant aux traditions qu'un autre peuple leur a léguées. Le soleil luit pour tout le monde sous le régime de ces institutions ; nous cherchons pour notre part dans la chaleur de quelques rayons la force et la vie, laissant ceux qui ne sont pas de notre origine faire comme nous de leur côté s'ils le veulent, respectant leurs efforts personnels, et leur offrant notre concours actif dans l'édification de la grandeur nationale. "

M. Monk—Les jeunes

Dans son beau et grand discours prononcé au Queens, le 18 novembre dernier, lors du banquet qui lui a été donné par les membres du Club Cartier, M. Monk, notre digne et illustre chef, a fait appel à la jeunesse, cette " jeunesse, pour me servir de ses expressions, vers qui la patrie, jeune elle-même et inquiète, s'incline pour solliciter un appui dans l'évolution de sa brillante destinée. "

Cette jeunesse enthousiaste, ardente, passionnée pour les belles et grandes luttes de la patrie, sentant les dangers de l'heure présente, s'était demandée qu'elle était celui qui viendrait renouer la chaîne des grandes traditions et la réunir sous le même drapeau du grand parti de Lafontaine, de Morin, de Cartier et de Sir John A. MacDonald.

Et voici que cet homme, par son talent, sa largeur de vue, la science politique acquise par l'expérience et l'étude, en font un général digne de succéder aux généraux illustres du passé.

Ses débuts glorieux me remettent en mémoire les vers si connus du Cid de Corneille, dans la bouche de Rodrigue :

" Mes pareils à deux fois ne se font point connaître, Et pour leurs coups d'essai, veulent de coups de maître. "

Son beau et grand discours est tout est programme. Au souffle patriotique se joint cette science de l'homme d'état qui comprend les nobles et grandes aspirations d'un peuple qui veut rester digne

des traditions nationales et religieuses de son passé.

Messieurs, on rapporte dans l'histoire romaine que les professeurs d'alors parlaient sans cesse devant leurs élèves des gloires qui avaient illustré leur patrie, afin, ajoute l'historien, de faire naître dans l'esprit des jeunes romains, l'amour de la patrie, le désir de la gloire et l'ambition de la servir, un jour, comme les héros dont on leur racontait les hauts faits d'armes.

Messieurs, si, comme à Rome, notre jeunesse avait besoin de réchauffer son patriotisme, elle n'aurait qu'à parcourir notre merveilleuse histoire, certaine d'y rencontrer, à chaque page, l'exemple de toutes les vertus, exemple de dévouement, d'abnégation, de bravoure et de patriotisme le plus pur.

Je ne saurais mieux terminer cette lecture, faite devant cet auditoire dont l'attention bienveillante a si fortement encouragé mes humbles paroles, qu'en disant avec notre poète national :

Inclinons-nous devant les gloires du passé, Conservons le dépôt précieux qu'ont laissé Pour nous les conquérants de nos libertés saintes, Ces hardis novateurs, sans reproche, sans craintes, Étaient bien de leur temps. Sur l'affût des canons C'étaient avec leur sang qu'ils écrivaient leurs noms. Devançant même un peu leur époque tardive Ils voyaient poindre au loin la lumière plus vive, Annonçant aux mortels l'ère des grands progrès, Pour nous émanciper plus tôt, sans nuls regrets Ils nous sacrifiaient leur robuste existence. C'est cet oubli de soi, cette ferme constance A tout sacrifier pour le bonheur d'autrui Que nous devons tâcher d'imiter aujourd'hui.

L'AFFAIRE DES 240 PIASTRES

Il y a déjà plusieurs semaines LA NATION demandait au président des commissaires d'école de la paroisse de St-Jérôme, à M. Lalande, puisque c'est lui qui est le factotum et l'exécuteur des hautes œuvres de la chefferie libérale du comté de Terrebonne, demandait disions-nous, pourquoi les commissaires d'école de la paroisse avait payé \$240.00 de plus à M. Filion qu'à un autre entrepreneur responsable pour la construction de la nouvelle école du Cordon.

M. Godfroid Lalande, trop occupé, je suppose à vendre et à racheter sa terre, n'a pas eu le temps d'éclaircir le mystère pour les contribuables, ses mandataires.

Mais l'Avenir du Nord, lui qui doit s'y connaître dans cette affaire n'aurait-il pas pu lever le voile et nous laisser voir au fond de la boîte. C'était doublement son devoir d'allumer la chandelle puisqu'il se donne pour mission d'éclairer notre population et de la diriger dans la bonne voie. Mais ça ne doit pas être si malin après tout de nous dire pourquoi on paie \$1,040.00 à MM. Filion pour un ouvrage que les MM. Pepin offrent avec garantie de faire pour \$800.00. Il est temps de répondre, parce que les contribuables sont bien capables de penser que c'est parce que M. Filion siège au conseil de ville à côté de M. Henri et que, bien qu'il soit plus grand que celui-ci d'un bon six pouces, il trouve toujours le tour d'emboîter le pas régulièrement derrière lui.

Allons, messieurs de l'Avenir du Nord, dites-nous donc au moins que ce n'est pas une affaire de chefferie, si non, vous allez y perdre de votre popularité et vos petites affaires baisseront d'autant.

JEAN DUSAULT.

M. JOS. CORBEIL
AGENT D'ASSURANCE
ST-JEROME, P. Q.
Chemin des rues Labelle et Ste-Marie

M. CORBEIL représente toutes les meilleures Compagnies d'Assurances sur la Vie, contre le Feu, les Accidents et Garanties.

18-7-01-10

—Vous vous plaignez que l'avoine est très chère ; hors de prix ; c'est vrai, ce qu'il y a à faire c'est de trouver une autre nourriture aussi bonne et coûtant moins cher.

J'ai à vous offrir deux chars de blé (feed Wheat) meilleure nourriture et moins chère que l'avoine.

C. E. LAFLAMME



Tous les Médecins Connaissent

les grandes propriétés médicinales de Vin d'Oporto réellement bon, combinées avec les grandes propriétés toniques de Quina du Pérou ; de là leur conseil — "prenez

Wilson's Invalids' Port, . . .

Vin Oporto de Wilson pour invalides

Un rare vieux Vin d'Oporto avec Quina du Pérou selon les quantités prescrites par les pharmacopées anglaise et française.

Pour les personnes faibles et épuisées, un tonique sans pareil.

En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers.

DONAT GODON

MAGASIN GENERAL, STE-AGATHE-DES-MONTS

Marchandises sèches et Epicerie. Assortiment d'INDIENNES, d'ETOPES A ROBES de tous prix et de tous genres. SUCRES, CASSONADES de toutes les qualités. Nos prix ne craignent aucune concurrence.

Escompte pour du Comptant 5-9-01-10

FERRONNERIE

Jos. Morin

STE-AGATHE-DES-MONTS (Ancien magasin Chalifoux)

M. Jos. Morin, déjà avantageusement connu du public, vient d'ouvrir un magasin de Ferronnerie à Ste-Agathe.

SPECIALITE : Fournitures pour forgerons et entrepreneurs.

Vitres, Huiles, Etc. Une visite est sollicitée. Venez voir nos prix. 5-9-01-10

Librairie Française

Succursale de LA NATION

L'on trouvera les ouvrages des auteurs distingués suivants : Lamartine, Bret-Harte, Rémi Maizeroy, Maillelle, Ed. de Mirecourt, Xavier de Montépin, etc. Grand choix de livres à DIX Cts.

J. PONY, 1632 rue Ste-Catherine.

Alkaline Medical Co., London, Eng. Messieurs,

J'avais le Catarrhe depuis huit ans et j'ai le plaisir de vous informer que je me suis guéri avec une boîte de vos Poudres Alkalines.

JOS. DESMARAIS, 675 rue St-Laurent

J. V. LEONARD

AVOCAT ST-JEROME, Co. TERREBONNE

D. LEONARD

NOTAIRE Sainte-Monique, - Co. Deux-Montagnes

W. B. NANTEL, C. R.

AVOCAT ST-JEROME, Co. TERREBONNE

Camille de Martigny

Ancien Magistrat AVOCAT ST-JEROME, Co. TERREBONNE

IMPRESSIONS

Notre outillage est au complet.
Notre ouvrage est garanti
Nos prix sont les plus bas.
Téléphonez No 3280 Main, et M. Lavigne ira
donner les quotations pour faire les circulaires,
cartes d'affaires, blancs de compte, entêtes de
lettres, etc.

EMILE LAVIGNE & CIE,
Chambre 17 19, Edifice "La Presse."

Un chef qui ne commande pas

Sir Wilfrid Laurier est un grand chef et les libéraux en sont fiers à juste titre, mais il a un défaut ; celui de suivre un peu trop. Il ne commande pas, il obéit ; il ne dirige pas l'opinion, il la suit ou plutôt, il la subit. Ce n'est pas un mince défaut chez un politicien.

L'Hon. Juge Wurtele avait virtuellement donné sa démission, comme juge de la Cour du Banc du Roi ; et l'Hon. Juge Langelier, juge de la Cour Supérieure, un de nos magistrats les plus instruits, un homme supérieur et parfaitement qualifié, digne sous tous rapports et qui aurait fait honneur au Banc au lieu de le déparer, était tout désigné pour prendre sa place. Mais voici que les avocats anglais du Barreau de Montréal, prennent ombre, s'imaginent qu'on les vole, s'assemblent, font des discours et vont en délégation auprès du grand Chef, Sir Wilfrid Laurier, le premier canadien-français qui ait eu l'honneur de gouverner notre Canada.

La prétention de ces messieurs est-elle fondée. Non. Ils ont toujours été traités en enfants gâtés, et ont eu tout ce qu'ils ont droit d'avoir et souvent plus. Et quand une fois, ils ont eu quelque chose qu'ils n'avaient pas droit d'avoir, ils veulent l'avoir toujours par la suite. Ils invoquent prescription acquisitive.

Et la conclusion de tout cela.—L'Hon. Juge Wurtele reste à la cour du Banc du Roi, et le Juge Langelier à la cour Supérieure. C'est simple !

Jolie manière de résoudre les questions. Ce serait une farce, si ce n'était pas si sérieux : Si cela ne dénotait pas une faiblesse extrême de caractère, chez notre premier. Ce n'est pas avantageux, l'honneur, d'avoir à la tête du pays un canadien-français, s'il faut qu'il se ploie au caprice de messieurs les Anglais, et qu'il empêche les difficultés de surgir de peur de ne pas les régler à leur goût ; et, se prive de nommer juge à la Cour du Banc du Roi, un bon canayen, pour ne pas déplaire aux avocats anglais.

Cartier qui ne venait qu'en second lieu dans le cabinet, n'aurait pas enduré cela ; il aurait dit, il faut que cela passe ou que ça casse—et ça aurait passé !

Dans la question des contingents, Sir Wilfrid n'a pas dirigé l'opinion ; il l'a suivie et l'a subie, servilement. Ce qu'il a fait, il l'a fait malgré lui, par faiblesse de caractère, pour ne pas démeriter auprès des Anglais.

S'il avait agi librement, il aurait suivi ses premières impressions.

Par son manque de caractère, il a posé un faux principe dont le pays sera victime avant longtemps, peut-être.

Nous avons, bien volontairement, il est vrai, pris part à une guerre de l'empire, sur un continent qui n'est pas même le nôtre. Un temps viendra peut-être, où il faudra forcément y prendre part. La Russie n'aurait pas à déclarer la guerre à l'Angleterre et envahir notre pays comme partie intégrante et solidaire de l'empire Britannique ; et, alors au feu les canayens ! / que de pleurs et de grincement de dents ! Mais trop tard, le principe a été posé, et posé par l'un des no-

tres, un canadien-français.

Sur ce point notre ex-chef, Sir Charles Tupper, s'est fourvoyé de la pire façon, et, j'ose croire que cela a été cause de sa défaite. Sir John aurait été plus habile que lui. Il ne se serait pas pressé tant et n'aurait pas pris action si tôt. Ce n'était pas lui qui gouvernait—c'était sir Wilfrid. Il aurait pu lui-même réagir contre l'opinion,—lui donner la saine direction. Il aurait eu grand succès dans Québec et les choses auraient été à peu près les mêmes dans Ontario. Et lors même que le résultat final eût été contre lui, la réaction se serait bientôt faite, et le parti conservateur aurait aujourd'hui un bel avenir devant lui. Sur une question vitale pour notre pays le chef du gouvernement se trompe, suit le mauvais chemin,—le chef de l'opposition emboîte le pas derrière lui, ou si l'on veut, le devance. A un moment ils sont tous les deux devant l'électorat sur le même terrain. L'électeur se dit : vous voulez tous deux la même chose, ça ne vaut pas la peine de changer de gouvernement. Laurier est resté en au pouvoir—et sir Charles—vis-à-vis de rien !

Le vieux sir John, encore une fois aurait été mieux inspiré et plus habile, s'il eût été à la place de sir C. Tupper.

Et si nous avions eu à notre tête des hommes comme Sir John A. MacDonald et Sir Adolphe Chapleau, nous n'aurions pas envoyé nos soldats sur le sol africain.

Chapleau savait réagir contre l'opinion mal inspirée. Sa conduite dans l'affaire Riel l'a démontré.

Un chef doit réfléchir sérieusement avant de parler et d'agir et une fois qu'il a pris une détermination il est inébranlable comme le roc, dût le ciel s'écrouler sur sa tête.

Et la guerre serait aussi avancée sans doute—et en aussi bonne voie, et nous n'aurions pas à regretter un mouvement aussi rétrograde pour l'avenir du Canada, que la participation aux guerres de l'empire.

Choses de l'Université

Hier, à l'Université, première conférence de M. l'abbé S. Corbeil. Brillant début, brillant même jusqu'à devenir une surprise pour plusieurs qui ne s'attendaient pas à voir un sujet modeste, presque banal, traité avec cette hauteur de vues, cette ampleur de développements et ce rare bonheur d'expressions. J'avais prédit ce beau succès et je me félicite d'avoir été une fois au moins, bon prophète.

Encore que le nouveau drame de M. David lui disputât, ce jour-là, l'attention et la faveur publique. M. Corbeil a réuni, autour de sa chaire d'éloquence, un auditoire nombreux, distingué, sympathique qui n'a pas ménagé ses applaudissements. C'est que Montréal n'est pas si absorbé qu'on le dit par ses affaires et ses plaisirs ; il s'intéresse encore aux choses de l'esprit, il sait prendre et goûter sa part des jouissances intellectuelles.

Je m'en réjouis vraiment pour notre Université. Elle n'a plus à craindre de voir ses salles désertes aux cours publics. Qu'elle ouvre donc largement, ses chaires à tous les travailleurs intellectuels, je veux dire à ceux de notre race et de notre famille aussi bien qu'à ceux de l'étranger. Qu'elle sache les déterrer, s'il le faut, dans les retraites obscures où ils vivent trop souvent ignorés du public comme d'eux-mêmes ; et qu'elle les présente avec con-

fiance. Après tout, nos gens auront toujours sur les étrangers cet avantage de mieux connaître le milieu où ils parlent, d'être plus en harmonie avec leurs auditeurs, de mieux saisir les traits de couleur locale et de donner plus juste la note du sentiment national.

Et pour exprimer toute ma pensée, pourquoi n'aurions-nous pas, à notre Université, à côté de la chaire de littérature française, une autre chaire de littérature canadienne ?—où l'on pourrait dire tout haut que nous avons nos poètes, nos orateurs, nos historiens, nos publicistes ; qu'ils ont produit, sinon des chefs-d'œuvre du moins des œuvres remarquables ; qu'il convient de les faire connaître et apprécier à leur valeur ; que cela importe à l'honneur et aux meilleurs intérêts de la patrie ; que c'est le moyen de développer notre littérature nationale, de stimuler les talents naissants, de leur ouvrir des horizons et leur tracer la bonne voie, etc.

Je reviens au conférencier et à sa conférence. M. Corbeil avait à parler de *l'orateur d'après l'histoire*, sujet assez mal défini dans ces termes, et qui faisait craindre que le professeur ne sût pas assez se dépouiller de ses pré-occupations journalières et s'affranchir des lieux communs qui traînent depuis deux mille ans, dans les traités de rhétorique. Mais l'écueil était trop visible pour ne pas être paré, et monsieur le conférencier savait trop bien sa rhétorique pour ne pas tenir compte des bienséances oratoires. Donc, il a su élever et agrandir son sujet pour le mettre en rapport avec son auditoire. Il nous a montré l'éloquence politique s'épanouissant surtout dans les états démocratiques où la parole a toute sa liberté d'action. C'est là que l'orateur devient une puissance publique et son discours, une action sociale : témoins Démosthènes, Cicéron, O'Connell, Montalembert. Mais l'orateur de cette force ne s'improvise pas ; il se prépare et se fait — *fuit orator* — par un long entraînement, par de patientes et longues études. Avant tout, il doit se pénétrer des principes de la philosophie chrétienne qu'il ne trouvera nulle part mieux exposés que dans les admirables encycliques de Léon XIII.

Quand il les aura pratiquées comme il faut, il saura tout ce qu'il faut savoir sur les questions les plus graves et les plus vivantes du monde actuel. Ainsi armé, notre orateur est-il prêt à aborder sa carrière ? non, pas encore. Il faut qu'il acquiert, de plus, l'expérience des choses humaines, sinon l'expérience vécue, du moins celle qu'on peut trouver dans les livres. Et dans quels livres ? ceux de Thucydide, Tacite, Bossuet. Et maintenant, sur ce riche fond d'idées, il faut qu'une langue polie et savante vienne jeter ses trésors d'élégance, de grâce, de coloris, d'harmonie. Cui, il le faut, pour que l'orateur pénètre l'oreille et arrive jusqu'au cœur du peuple — même de notre peuple,—puisque nous sommes Athéniens sous ce rapport. Je ne soupçonnais pas que nous eussions à ce point le sens esthétique ; mais puisqu'on me le dit, j'aime à le croire ; cela flatte toujours l'amour-propre national.

Voilà donc à quel prix, l'orateur de-

vient la bouche d'or qui oriente les peuples dans leur voie et décide leurs destinées. On le sait, M. l'abbé Corbeil nous appelle sur les hauteurs, il nous convie à l'idéal. Son orateur est avant tout un érudit, un penseur, un homme d'état, et, dans nos temps de christianisme, il sera un grand chrétien, comme l'étaient O'Connell, Montalembert, Windhorst. Cela nous mène loin des sophistes—si beaux diseurs qu'ils soient—qui sont en train de perdre la France. Mais aussi ce n'est point pour perdre les nations, c'est pour les sauver, que le don de l'éloquence a été fait aux hommes.

Un mot encore. Je note la dernière impression que me laisse cette conférence. C'est à nous que s'adresse le conférencier, c'est nous qu'il invite à gravir les hauteurs : nous, citoyens d'une démocratie où les plus nobles ambitions, comme aussi toutes les faiblesses et toutes les lâchetés peuvent se donner libre carrière ; nous, hommes du XXI^{ème} siècle, trop habitués à faire deux parts de notre vie, l'une pour les labeurs nécessaires et impérieux qui donnent le pain quotidien, l'autre pour les plaisirs faciles qui distraient de ces labeurs ; nous, journalistes et politiques qui sortons tous plus ou moins meurtris des luttes de parti, après, inexorables, pleines de rancunes et de préjugés . . . Et avec cela nous avons vieilli, en laissant se perdre aux ronces du chemin les vigueurs et les enthousiasmes de notre jeunesse. Est-ce qu'il nous reste encore l'envie, le courage et le loisir de monter avec le conférencier éloquent et sage que nous venons d'entendre, sur les sommets dans les régions sereines où il place son orateur ? Hélas ! je crains que de vieilles habitudes ne nous arrêtent au pied de la montagne. Nous aimons, du moins, et admirons l'idéal qui nous est présenté. Nous conjurons nos fils et nos neveux de s'armer mieux que nous pour les luttes de la vie réelle, privée ou publique, selon le programme tracé par le professeur éminent qui sait nous parler de l'éloquence avec tant d'éloquence—et qui nous donnera souvent, nous l'espérons, la bonne fortune de l'entendre, de le goûter, de l'applaudir.

G. A. Nantel.

Jolis minois !

Chaque pays vante ses belles.
Je crois bien que l'on ne ment pas ;
Mais nos "Jérômiennes" comme elles,
Ont des grâces et des appâts."

Il y en a des blondes, il y en a des brunes, il y en a des rousses, il y en a pour tous les goûts. Toutes sont jolies. Je veux parler des Jérômiennes. Notre chère petite ville est renommée pour ses jolis minois, on n'est jamais bon juge dans sa propre cause, mais je chante comme notre poète canadien :

"Je crois bien que l'on ne ment pas."

Vous la connaissez tous, cette ravissante blonde, à la démarche un peu fière, au teint si rosé à l'œil d'azur, si moqueur que l'on est tenté de se demander :

"Si son rire malicieux
Se moque de ses grands beaux yeux,
Ou si ses yeux plaignent son rire."

Oh ! les jolis yeux ! Les superbes yeux ! . . . Ils sont beaux vos yeux, mademoiselle, si noirs, si brillants, si profonds ! J'en suis jalouse . . . Chancelard, l'heureux possesseur de ces grands yeux-là.

Aimez-vous les brunettes ? Moi, j'a-

re ces frimousses-là, avec leurs yeux bruns qui rient toujours, sémillantes et froufrou les jeunes Jérômiennes!!!

Elles ne sont pas à dédaigner non plus, ces jolies brunes qui ne sont pas blondes, ces ravissantes blondes qui ne sont pas brunes, à la chevelure d'un blond cendré, où passent parfois des reflets d'or, aux yeux de la même nuance si chère aux peintres de l'école vénitienne. Délicieuse figurine du Titien, là-bas sous un ciel ensoleillé on nous proclame les reines, mais ici dans notre beau Canada, la beauté n'a pas de nuance particulière. Dieu fit la française, ensuite la canadienne avec un peu de tout ce qu'il y avait de plus beau chez les femmes des autres pays. Il a réussi le bon Dieu et tant pis pour MM. les philosophes qui prétendent que nous descendons du singe. Qu'ils seraient à plaindre ces chers philosophes sans les jolis singes que sont les Françaises, les Canadiennes et toutes les femmes de toutes les nations. Peut-être trouveraient-ils la géniale idée de s'unir à leurs frères et sœurs de la forêt? . . . C'est ça qui serait drôle . . .

Je ne veux pas blesser la susceptibilité de personne en faisant une mention des Canadiennes-françaises!

N'est-ce pas Messieurs les Jérômiens qu'elles sont gentilles les petites "reines du Nord" . . .

Je ne veux pas blesser les susceptibilités de personne et je dirai comme un Parisien, l'autre jour: "A mon avis toutes les Canadiennes sont jolies! Mais je suis une Jérômiennne, j'aime mon pays, j'aime mes amis, et . . . à bon entendeur, salut.

MIREILLE.

10 déc. 1901.

Société d'agriculture dégénérée en Club politique

Il y a des gens qui ne doutent de rien, pour qui tous les moyens d'arriver sont bons, des gens enfin qui croient que la fin justifie les moyens.

Cette idée vieille, mais autant d'actualité qu'il y a des populistes dans le comté des Deux-Montagnes, nous est arrivée en constatant le simulacre d'élection qui vient d'avoir lieu pour la société d'agriculture de ce comté.

Tout le monde connaît ces sociétés d'agriculture, leur but, leur travail, mais personne ne se doute des moyens que prend M. Calixte Ethier pour attacher celle des Deux-Montagnes à son char.

Tous nous connaissons aussi M. Ethier, surtout depuis sa contestation d'élection, mais bien peu se doutent des roueries que ce nouveau converti au libéralisme cache au fond de son sac.

Pour l'édification de nos lecteurs et surtout pour celle de ses électeurs, nous croyons utile d'attirer l'attention publique sur ce qui vient de se passer dans le comté voisin:

Il est reconnu que la société d'agriculture des Deux-Montagnes a été un succès et que cela a rendu d'immenses services à la classe agricole; pour le penser il suffit de mentionner les expositions annuelles de St-Eustache et de St-Joseph où la qualité et la quantité des objets exposés aient que le nombre de visiteurs donnaient plutôt l'idée d'expositions provinciales que de comté.

Ces succès unanimes dans la province, étant donné le chiffre de la population du comté, sont surtout dus à la confiance qu'inspiraient les anciens directeurs et leur secrétaire M. Benjamin Beauchamp.

C'en était trop pour l'orgueil et la myopie de M. Ethier qui, tout comme la

grenouille de Lafontaine en crevait de jalousie. Il fallait donc ramener la société à une importance proportionnée à l'envergure et surtout au patriotisme du fameux député. Aussi son copain, M. Champagne, fit-il passer à Québec une loi pour mettre ces élections de sociétés d'agriculture dans la mains des politiciens sans scrupules et des tireurs de ficelles. Aujourd'hui, ces élections, au lieu d'être faites honnêtement par tous les membres de la société, ou dominait une majorité intelligente, honnête et intéressée au succès de la classe agricole, ces élections, disons-nous, sont faites, grâce à la nouvelle loi, par la classe remuante et besogneuse que certains populistes savent toujours ramasser où qu'elle se trouve.

Un maire ou un juge de paix dévoué convoque "in petto" dans sa paroisse, une assemblée demandée par au moins "dix souscripteurs" et là, vite, on procède à l'élection du directeur pour cette paroisse, assurant le succès par tous les moyens, même en tournant l'aiguille de la pandule si c'est nécessaire ou en changeant une assemblée de Société d'Agriculture en assemblée de Cercle Agricole si l'on se sent battus dans la première. Ses créatures, une fois élues, mettent à la porte le vieux secrétaire de vingt ans, justement celui-là qui a toujours été l'âme dirigeante des succès passés, qui a toujours mis la main à la pâte, a prêché d'exemple et aidé de sa bourse pour le remplacer par M. Ethier, un intrigant fraîchement arrivé qui n'a jamais semé une carotte ni élevé un poulet, puis le tour est joué. Enfoncé Benjamin Beauchamp, hurrah! pour Calixte Ier! au d . . . l'agriculture! faisons nos petites affaires!

Mais que va dire de cela la vraie classe agricole du comté des Deux-Montagnes, celle qui cultive, qui produit, qui vend sur nos marchés, qui expose aux concours, qui s'encourage à toujours faire mieux, qui, enfin, travaille courageusement et avec intelligence à relever l'agriculture canadienne et à la mettre même sur un niveau plus élevé que celle de nos voisins? Que va-t-elle dire par exemple du fait d'avoir fait battre M. Napoléon Huot, un des cultivateurs les plus instruits et les plus progressifs du comté par des "cultivateurs" comme Edouard, George et John Parslow, Benjamin Beaulne "et ejusdem farinae" des "cultivateurs" dont les uns sont sur une place et dont les autres ont à peine une vache et un cheval, en un mot, fait battre M. Huot par 25 votants dont pas un seul n'a jamais appartenu à la société d'agriculture avant que maître Calixte n'y mit la patte.

A-t-on crié assez dans le temps contre la "machine à Beaubien" eh bien, à l'avenir, l'on devra dire la "machine à Calixte." Grand Dieu, quelle dégringolade! c'est à faire rêver à la chefferie libérale du comté de Terrebonne avoué par le cousin Jean.

JEAN DUSAULT.

—Annoncez dans LA NATION! c'est le meilleur médium pour atteindre la famille.

L'usage immodéré de Bière, Whisky, etc., est radicalement guéri par l'ADIPSONE (extrait Liquide Concentré). Faites-en l'essai. Dépôt chez M. J. P. Coutlée & Cie, 1345 rue Ontario, coin St-André.

—Il ne faut pas oublier que l'on a un très bon dîner pour 25cts., à l'hôtel Richelieu, rue St-Vincent, Montréal.

Mettez sous enveloppe \$1.00, adressez "La Nation," Montréal et vous recevrez le journal LA NATION pendant 12 mois.

152 CAISSES 152

Que nous ouvrons

COMPRENANT

ARTICLES DE FANTAISIE, JOUETS ET OBJETS

POUR LES

Fêtes de Noël et du Jour de l'An



DEUX CaisSES de MOUCHOIRS EN SOIE, dont les prix varient de 5 cts. à \$2.50 la pièce.

Envoyez 50 cts. dans une enveloppe, par la malle, et vous recevrez un très beau MOUCHOIR EN SOIE, bord en dentelle, très chic comme cadeau à une jeune demoiselle.

Pour nos clients, qui demeurent loin de la ville, nous adressons sur demande, gratuitement,

Notre Catalogue Illustré

démontrant en grandeur naturelle une partie des mille objets en vente, avec les prix.

Vous pouvez tout aussi bien acheter avec le catalogue que si vous étiez dans le magasin même. Tous les articles sont numérotés.

En écrivant, mentionnez le numéro de l'article désiré, ajoutez le prix et vous le recevrez par le retour de la malle.

Nous garantissons satisfaction, ou l'argent est remis.

LA MAISON HAMILTON

Coin Peel & Ste-Catherine, MONTREAL.

FOURRURES



LE SOIN que nous prenons à servir nos clients donne satisfaction. Nous avons de très belles FOURRURES à TRES GRAND MARCHÉ et le choix est immense.

Capots, Casques, Gants, Collerettes

En Fourrures, en quantité chez

ARMAND DOIN,

1584 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL

FONDEE EN 1859 9, COTE ST-LAMBERT

Cette compagnie d'assurance, appréciant les sacrifices que la ville de St-Jérôme s'est imposés pour se protéger contre le feu, la classe dans le tarif D moins 20 0/0, c'est-à-dire de 25 à 35 0/0 plus bas que les taux ordinaires des autres compagnies.

Placez donc vos risques sur meubles et bâtiments dans la Mutuelle de Montréal. Placez-les dans son département à système ordinaire d'assurances à taux fixe, sans mutualité, sans billet de dépôt, sans aucune responsabilité de la part de l'assuré.

Vous économiserez considérablement, votre argent restera dans le pays et vous développerez une bienfaisante institution pour la province.

Indépendante de toutes les compagnies d'assurances, elle fixe elle-même ses taux qui défient toute compétition. N'assure pas les stocks de marchandises, ni les moulins et manufactures. Un soin tout particulier sera pris de la régularité de vos polices, de leur renouvellement à échéance, du règlement de vos sinistres.

J. B. Lafleur, Secrétaire, Montréal.

Alf. A. Laviolette, Agent à Saint-Jérôme.

8-8-01-t a.

Situations vacantes Propriété à vendre

FILLE—Fille ou femme demandée pour avoir soin d'un ménage. Pas de jeune enfants. Bon salaire. Adressez T. A. Grothé, 1061 St-Denis, Montréal.

BELLE PROPRIÉTÉ située sur la rue St-Lambert, avec deux beaux magasins et donnant de bons revenus. Vendrait à très bon marché. Adresse H240, La Nation, Montréal.

Catarrhe guéri avec l'Alcaline.

UN LIVRE

"Il se crut un grand homme et fit une préface." Et quelle préface!!!

Si encore, il s'était contenté de cela. Mais c'est que cette préface, où l'auteur a soin de nous dire que son livre remplira la jeunesse d'ardeur pour le bien est suivie d'un livre!!!

Ah! pauvre Cyprien, s'il te reste encore une côte, à toi de la bien tenir... Pauvre littérature, que l'auteur dit s'être efforcé de soigner; pauvre grammairien! c'est à peine croyable qu'en ce commencement de siècle, il se trouve dans les cases des imprimeries, du caractère assez docile, que dis-je, assez avachi, pour se prêter à semblable besogne.

Avant d'avoir parcouru "Les fleurs de la jeunesse et Jeanne l'Orpheline" de M. P. Fournier, je n'aurais jamais cru que la manie d'être auteur put rendre aussi stupidement aveugle.

Et dire que ce monsieur Fournier, dont le lecteur peut admirer la binette en première page, non content de fourrager dans les questions politiques et d'éducation, nous offre pardessus le marché un roman, que dis-je un roman! la langue française malgré toute sa richesse d'expressions n'en offre pas une capable de qualifier une aussi monumentale bêtise.

"Sous les dehors rustiques d'une vieille mesure, vivaient au printemps de 1830, à Lyons, une mère chrétienne et ses quatre petits enfants."

Si ça n'est pas ce qui s'appelle vivre dehors sur le chemin du roi, c'est que les mots sont faits pour ne rien dire.

Continuons :

"Le mari que les voyages et sa conduite déréglée, avaient rendu incrédule, travaillait à Marseille; à tous les quinze jours, il venait visiter sa famille. Les enfants avaient pour nom: l'aîné, âgé de huit ans, celui d'Arthur; le deuxième, âgé de six ans, celui de Frédéric; le troisième, celui de Jeanne et le cadet, celui de Louis."

Pour une tour de babel, c'en est une! Et m'est avis que Louis est un fier usurpateur de titre. A toi de réclamer Frédéric. Imagine donc cent trente deux pages comme cela, quand elles ne sont pas pires...

Et après cela je me demande pourquoi nos législateurs, soucieux de la morale publique, ne passent pas un amendement à nos lois criminelles, décrétant la peine de mort contre tout individu pouvant se rendre coupable de semblable infamie.

Tout ce qu'il y a de libraires au pays devraient s'entendre pour ne pas vendre une plume ou une goutte d'encre à l'auteur des "Fleurs de la jeunesse et de Jeanne l'Orpheline."

Je vous donne à digérer les trois premières phrases de "Jeanne l'Orpheline": Et par contre que tous les marchands de quincailleries lui expédient gratuitement haches, piques et pelles, il doit savoir tenir cela plus habilement qu'une plume.

"Soyez plutôt maçon, si c'est votre métier."

CRITIQUE.

L'opinion d'un canadien

M. Lépine, ancien rédacteur du *Soleil*, vient d'adresser à ce journal une deuxième lettre écrite dans les velds du Sud-Africain.

Quelque vilain matin, M. Lépine avait disparu et toutes les recherches faites pour le retrouver étaient inutiles.

Quelque beau jour, on reçoit des nouvelles de l'ancien journaliste, il s'est enrôlé dans l'armée sud-africaine; c'est lui-même qui annonce la nouvelle dans une lettre pleine d'enthousiasme pour la cause anglaise.

Dans sa deuxième lettre, il est moins enthousiaste, la guerre tel que les anglais l'entendent et la font, lui fait horreur. Voici un extrait de sa lettre, où il est question de la cruauté des anglais.

"Klecksdorp, 22 octobre.—Nous sommes arrivés ici avant-hier, après une course à cheval d'une dizaine de jours. Nous avons sillonné en tous sens l'Orange Colony, comme on appelle maintenant l'Etat Libre d'Orange. Nous avons ordre de tout détruire, de tout tuer, excepté les femmes et les enfants. Nous avons immolé des troupeaux innombrables, victimes inconscientes offertes au terrible Mars. Ces milliers de moutons et de bestiaux égorgés, jonchant la plaine, offrent un spectacle dégoûtant. Je ne me sens vraiment pas de goût pour le métier de boucher. La destruction des fermes est une autre chose attristante.

Le soldat livré au pillage est généralement féroce; il fait main basse sur tout ce qu'il peut emporter et s'amuse à briser le reste à coups de crosse de fusil. J'ai vu détruire ainsi un magnifique piano-orgue, qui avait bien dû coûter quelques milliers de piastres.

L'Orange Colony est aujourd'hui une vaste métropole. Le veldt est couvert de squelettes et de cadavres en putréfaction, qui exhalent une odeur fétide. Il y en a tant que le temps manque pour les enterrer. Cela ne contribuera certainement pas à diminuer les cas de fièvre. Voilà la saison des chaleurs qui commence et je me demande si la peste n'éclatera pas.

L'ordre de tout tuer est formel comme on voit; on ne saurait s'y méprendre. Il n'y a de grâce que pour les femmes et les enfants mais quelle grâce! Ces pauvres créatures tombent entre les mains d'une barbare soldatesque qui assouvit ses passions et traînent plutôt qu'ils ne transportent leurs victimes aux camps de concentration où elles sont parquées comme des animaux et meurent comme par douzaine à la fois! Horreur!

La vie que nous menons dit M. Lépine, à la fin de sa lettre, n'a rien de bien amusant. Il faut être bien bâti pour y résister. Nous couchons à la belle étoile et la nourriture fait souvent défaut. Le service d'approvisionnement est très mal organisé.

Il a plu à torrents toute la nuit dernière et je me suis éveillé ce matin dans six pouces d'eau.

A Naauwpoort, où nous sommes passés, j'ai obtenu la permission, avec mon ami d'Amours, de visiter la tombe de Lucien Larue, fils du Dr Léonidas Larue, qui a succombé à la fièvre typhoïde au début de cette campagne, après avoir été blessé à Paardeberg. Nous nous sommes agenouillés et nous avons récité une prière sincère pour le repos de l'âme de ce brillant jeune homme, dont la carrière a été ainsi prématurément brisée.

Du *Quotidien* de Lévis, du 27 Nov. 1901.

Mots et anecdotes

Entre voyageurs :

—Beau pays, l'Égypte, mais quelle chaleur, près des Pyramides, j'ai fait cuire des œufs au soleil.

—Té, mon bon, ce n'est rien auprès de Zanzibar... Nos œufs, nous les faisons cuire au clair de la lune!

Dans un grand magasin de nouveautés, un inspecteur surprend une dame en train de faire main basse sur divers objets.

Il l'arrête.

La voleuse d'un superbe :
—Mais, monsieur, vos employés sont tellement occupés, qu'on est bien forcé de se servir soi-même!...

A la chambre des députés :

—Comment s'appelle donc cet orateur qui parle si vite?

—C'est M. X... un député socialiste.

—Quel moulin à paroles!

—Justement, et, comme tous les moulins, il tourne d'autant plus vite que sa meule ne broie rien.

Opinion de Joseph Prud'homme sur une de nos dernières crises politiques : "Il me semble que le navire de l'Etat chasse sur ses ancres: il n'y a plus que les marchands de vin qui tiennent au mouillage."

Dans un ménage généré.

—Monsieur et madame se prennent de querelle et se jettent à la tête la vaisselle grossière qui charge la table.

—Tout à coup, madame s'arrête en poussant un gros soupir :

—Où est le temps, dit-elle, où c'était du Sèvres ou du vieux bohème que nous cassions!...

Deux gravoche, jouent aux environs de l'hôtel des Invalides, quand vient à passer un des pensionnaires de l'hôtel ayant un nez d'argent.

—Regarde donc, dit l'un des gamins à son camarade, un invalide de la marine!

Chez un spirite :

—Monsieur, je voudrais bien m'entretenir avec l'âme de ma sœur Ursule.

—Moi, avec l'âme de mon oncle.

—Voici, messieurs.

Et après une minute d'entretien :

—Je vous remercie, dit le premier visiteur. C'est parfait, mais je dois vous dire que je n'ai jamais eu de sœur!

—Ni moi d'oncle! dit le second.

Le spirite ne sourcille pas, on paie, on se salue, on se quitte...

Bizarerie de la langue française :

Le temps n'a pas plu quand il a plu beaucoup.

Et moins il a plu, plus il a plu.

Lu dans un journal de province :

"Le nommé X... s'est brûlé la cervelle..."

"La balle a pénétré dans le cœur: la mort a été instantanée."

Pauvres M. X...! dans quel endroit il plaçait sa cervelle!

Entre financiers, sous les colonnes de Bourse :

—Oui, mon cher, j'ai entre les mains une affaire magnifique, et si Dieu me prête vie...

—Ah ça! tu empruntes donc à tout le monde!...

CASSE-COU.

La CAISSE D'ECONOMIE

DES CANTONS DU NORD

St-Jérôme, P. Q.

Fait toutes sortes de transactions d'argent. Escompte les billets de commerce et les billets d'encan. Fait toutes espèces de collections. Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêt alloué sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT.

18-7-01-12.

COLONNE PHARMACIE FOURNIER

A VENDRE

Le Dr E. Fournier a été chargé par un de ses amis de Montréal, parti récemment pour les États-Unis, de vendre à sacrifice un magnifique

PIANO COTTAGE

Tout à fait Neuf, qui a été payé \$400.00

Les personnes désireuses d'acheter un piano neuf à un prix de véritable "bargain," feraient bien de s'adresser au Dr Fournier, qui leur donnera toutes les informations désirées.

CADREUX

POUR

Les fêtes

Parfumerie de

...choix...

ASSORTIMENT MAGNIFIQUE

Pipes

Tout ce qu'il y a de plus riche, de plus nouveau

A LA

PHARMACIE FOURNIER

ST-JEROME, P. Q.

18-7-01-12.

A Saint-Jérôme

—Dimanche, le 15 courant, vers sept heures et demi du soir, notre église était remplie d'une foule désireuse de donner une dernière preuve de leur attachement au Révérend L. J. A. Lafortune, notre ancien curé.

Une adresse exprimant les regrets et les remerciements de toute la population de St-Jérôme fut lue par M. J. D. Guay. Alors M. Frs. X. Guénette s'avança, et, au nom des citoyens, remit à M. le curé une magnifique montre en or, et un cadeau qui fut non moins sensible à notre ancien pasteur, une peinture représentant SS. Léon XIII. Cette œuvre est fidèlement rendue au dire des connaisseurs est due au pinceau de Mme J. J. Grignon, de Ste-Scholastique.

M. le curé répondit ensuite en termes choisis à cette dernière marque d'estime de ceux qu'il aime à appeler : "ses chers paroissiens."

Lundi soir, le révérend M. Lafortune laissait définitivement St-Jérôme pour aller prendre possession de sa nouvelle cure de Boucherville.

—Le révérend M. Lamarche, curé de St-Jérôme, nous est arrivé définitivement mercredi.

LA NATION se fait un plaisir et un devoir de souhaiter la bienvenue à son nouveau pasteur.

M. le curé Lamarche, dont la réputation d'homme de talent, tant d'orateur que de sage administrateur, nous était parvenu avant aujourd'hui, peut compter à bon droit sur le dévouement et la bonne volonté des paroissiens de St-Jérôme.

Nous l'assurons d'avance du concours de LA NATION.

—Les Frères de l'Académie du Sacré-Cœur, de notre ville, sont à organiser une magnifique représentation qu'ils donneront jeudi, le 26 décembre après midi, dans la salle du marché.

Ils joueront "Lambert Limmel." Nul doute que la population de St-Jérôme ne manquera pas une aussi belle occasion de se récréer.

—Le chœur de chant de notre ville nous promet une messe de minuit qui éclipsera ce qui a été exécuté jusqu'ici dans notre église de St-Jérôme.

—M. G. H. Garden, de Lethbridge, Alberta, était à l'hôtel Beaulieu, la semaine dernière.

—M. M. A. Prendergast, gérant général de la Banque d'Hocheila, était à St-Jérôme mercredi, à l'hôtel Beaulieu. M. Gagné, gérant de la succursale de cette institution, est aussi à l'hôtel Beaulieu.

—M. R. Anné Tison, secrétaire de la rédaction de notre journal, est retenu chez lui depuis une couple de semaines par une forte attaque de grippe.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—St-Jérôme vient de perdre un de ses plus vieux citoyens dans la personne de M. Louis Brière. M. Brière faisait partie du conseil municipal de notre ville depuis de nombreuses années. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

—M. C. E. Laflamme nous est revenu jeudi matin, d'un voyage de quelques jours à L'Annonciation, dans l'intérêt de son commerce.

—Le club de nos jeunes amis qui promettait des amusements interminables, vient de tomber. Mais il paraît qu'il n'est pas mort tout à fait. Quelques membres en faisant déjà partie, se sont rendus acquéreurs de tout le mobilier et travaillent à le réorganiser. Succès!

Sainte-Anne des Plaines

(De notre correspondant.)

Ordre des Forestiers Catholiques.—A l'assemblée régulière du 15 décembre 1901, la Cour Ste-Anne No 1056 a élus les messieurs suivants pour l'année 1902 :

Docteur Magloire Ouimet, chef-ranger, réélu ; Adonai Fournel, vice-chef-ranger élu ; Anthime Fournel, ex-chef-ranger, élu ; Joseph Renaud, secrétaire, archiviste, réélu ; Joseph Nadon, secrétaire-financier, réélu ; Louis Charron, trésorier, réélu ; Rév. J. E. Dugas, cha-

pelain, réélu. Syndics : 1er Hormidas Gagnon, 2ième Joseph Charron, 3ième Antoine Plourde. Conducteur : 1er Adonias Gagnon, 2ième Albéric Gagnon. Sentinelle interne, Onésime Duclos ; sentinelle externe, Rodrigue Lusignan. Médecin de la Cour, Dr Magloire Ouimet, réélu.

A Sainte-Thérèse

(De notre correspondant.)

—Les élèves du séminaire exécuteront à Noël le programme suivant :

MESSE DE MINUIT

Entrée (orgue) grand chœur, Th. Dubois Graduel, Introit, Alleluia et Communion, E. GIGOUT Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Fanconiex Agnus, J. Eykens Offertoire, (en sacra noc) A. Adam Messe de l'aurore, Noël anciens, Grand chœur

Sortie, Marche, Scotson Clark Messe du jour, même programme.

Au salut, Sanctus et Offertoire de la messe.

Ave Maria Hauptman Tantum H. Millard

Ms. Verschelden tiendra l'orgue, T. Arbour, maître de Chapelle.

Notes d'un Parisien

Peut-on imaginer une plus aimable existence que celle de Félix Gras, qui vient de mourir, et qui était, à la fois, poète et juge de paix dans son pays ?

Les poètes ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient jadis. Il en est qui ont pigeon sur rue, et la poésie nourrit maintenant son homme. Mais enfin, le métier n'est pas encore de tout repos, et il n'est pas mauvais, pour s'y livrer, d'avoir sa vie matérielle assurée. Ses fonctions de juge de paix garantissaient à Félix Gras cette tranquillité.

Elles n'étaient pas très absorbante. Il est bien peu de fonctions, en France, qui soient absorbantes. Deux fois par semaine, notre poète passait son après-midi à juger les petites affaires de ses concitoyens. Il connaissait tout le monde, et tout le monde le connaissait. Pour un peu, dans ce beau pays de soleil, il aurait pu rendre la justice sous un chêne, mais la loi est formelle et, très consciencieusement, Félix Gras tenait ses audiences dans la salle consacrée et dans le costume d'usage. Le magistrat dépeçait complètement le poète.

Seulement, après l'audience, il se ratrapait, et il n'était pas rare qu'on le vit, dans quelque petite guinguette des bords du Rhône, boire un bon verre de Château-Neuf avec les braves gens dont il venait d'arranger les affaires. Il leur chantait quelque chanson qui achevait de ramener la paix parmi les plaideurs. Il était, lui aussi, le bon juge, et sa magistrature était paternelle et douce. L'adage latin disait que c'est en riant qu'on corrige les mœurs et les hommes. Félix Gras les corrigeait en chantant...

Avez-vous besoin de Circulaires, Cartes d'affaires, ou autres impressions, faites en caractères neufs et dans les derniers goûts, adressez-vous à E. LAVIGNE, Edifice La Presse. Meilleur marché qu'ailleurs.

Un homme qui boit jusqu'au délire : l'ADIPSONE le met très bien en moins de deux heures et le guérit en huit jours. Il ne fait pas restituer. J. P. Coutlée & Cie. 1345 Ontario.

VIN ST-LOUIS

—Ce vin quoique nouveau dans notre ville prend des proportions encourageantes. Les commandes sont répétées par tous ceux qui l'essaient ; c'est un signe de la qualité de la marchandise.

Notre prix 40 cts le gallon ne sera certainement pas changé d'ici au 1er janvier.

C. E. LAFLAMME

HON. G. A. NANTREL, C. P.
J. A. BEAULIEU, LL. B.
Tel. Main 3280
Nantel & Beaulieu
AVOCATS
Bureau à Saint-Jérôme : Edifice La Presse, 18-7-01-1A.
Bureau à Montréal : Bloc Parent.

HOTEL BEAULIEU
LS. BEAULIEU PROP.
PRES DE LA GARE
SAINT-JEROME, P. Q.
18-7-01-1A.

JOS. LACHAPELLE
CONSTRUCTEUR D'AQUEDUCS
ST-JEROME, P. Q.
M. LACHAPELLE, qui a construit un grand nombre d'aqueducs dans la province, et notamment celui de Saint-Jérôme, qui donne entière satisfaction au public de la ville, est prêt à fournir
DES SOUMISSIONS
pour la construction d'aqueducs en fer ou en bois, pour canaux d'égouts, etc.
M. LACHAPELLE s'occupe aussi de la construction des ponts.
A VENDRE
Une machine complète pour percer les tuyaux en bois. Il y a NEUF TARIÈRES de la grosseur d'un pouce et demi jusqu'à cinq pouces. Cette machine est en vente à très bon marché.
S'adresser immédiatement à
JOS. LACHAPELLE,
ST-JEROME, Co. DE TERREBONNE, P. Q.
18-7-01-1A.
Bureau de Poste, B. 114. ETABLI EN 1880. Téléphone Bell No 54.

Chs. Elie Laflamme
MARCHAND, Gros et Détail
Vins, Liqueurs, Provisions, Farines, Grains, Foin, Ferronnerie, Peinture, Vibre, Vaisselle, Etc.
SAINT-JEROME, P. Q.
SUCCURSALE à l'ANNONCIATION, P. Q.
ALDERIC LABELLE, GERANT.
18-7-01-3m.

MONETTE & VEZINA
Manufacturiers et Entrepreneurs-Constructeurs
ST-JEROME, P. Q.
CLOS DE BOIS GENERAL
Bardeaux, Lattes, Pin, Pruche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalousies, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.
PRIX SPÉCIAUX POUR LE COMMERCE DE GROS
Sets de Chambre de \$8 à \$75, Sets de Salon de \$15 à \$100, Sets de Salle à Diner de \$15 à \$75, assortiment complet de meubles de fantaisie, Voitures d'enfants, d'hiver et d'été, Poles de luxe pour rideaux, Cadres et Gravures de tous genres.
Grand assortiment de meubles de toutes les qualités et de tous les prix.
Magasin, rue Labelle, près de E. Gibault, ouvert tous les jours jusqu'à 9 heures du soir.
Toutes commandes envoyées au magasin ou à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas.
Toutes espèces de bois seront achetées par Monette & Vézina.
MM. MONETTE & VEZINA entreprennent la construction de toutes sortes de bâtisses à des prix très bas.
18-7-01-1A.

S. G. LAV'OLETTE
Marchand de
Glacières, Poèles de Cuisine, Coffres-Forts, Courroies pour Moulins, Scies Rondes, Dynamite, Etc., Etc.
Ferronneries, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, Ferrerie, Serrurerie, Ferblanterie, Etc., Etc.
MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.
LAMPES ÉLECTRIQUES de qualité supérieure pour 25 cts.
BICYCLETTES RED BIRD, de Brantford, Ont.
S. G. LAVIOLETTE,
COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE,
18-7-01-1A.

AVIS IMPORTANT

Tous les chèques, mandats d'argent, etc., en paiement partiel ou entier de toutes annonces, abonnements ou impressions, doivent être faits payables au pair, à l'ordre de La Cie d'Imprimerie de St-Jérôme, et adressés directement à La Nation, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P.Q.

Tous les manuscrits doivent être adressés directement à Saint-Jérôme et nous parvenir le lundi avant-midi.

ANNONCEZ dans LA NATION, c'est le meilleur médium pour atteindre la famille. Plusieurs milliers de lecteurs dans les comtés de Terrebonne, Argenteuil, Deux-Montagnes, Montcalm.

FEUILLETON

LES

Jetons Mystérieux

PREMIÈRE PARTIE LA FÉE DES SAULES

VII (Suite)

Pour qu'il nous soit possible d'agir sur elle en temps utile, fit observer Jacques Lagarde, il faudrait que sa mère mourût, et nous ne commandons point à la maladie.

Pascal regarda son compagnon fixement, dans le blanc des yeux, en murmurant ces deux mots :

Pourquoi donc pas ? Sous le regard de Pascal, le libéré tressaillit. Il comprenait la pensée de son ami.

—Quoi, tu voudrais, balbutia-t-il. —Ne point laisser notre moyen de fortune, parbleu ! acheva Pascal Saurier. Nous en causerons. Je tiens d'abord à ce que tu voies cette jeune fille. Tu me diras alors si j'exagère en affirmant qu'il n'existe rien de comparable, ou tout au moins de supérieur à sa prodigieuse beauté.

—Moi, fit Jacques Lagarde, je voudrais savoir quel est le médecin qui soigne la mère. Je connais tous mes confrères de Joigny, tous ceux du moins qui exerçaient déjà il y a cinq ans. En quelles mains se trouve la malade ? le renseignement peut devenir utile.

—Lureau nous dira comment s'appelle le docteur. Rentrons-nous ? —Encore un mot. Tu n'as parlé de changement de nom.

—Ils sont indispensables. —Songe que si je me glisse dans la peau du médecin américain Thompson, ou de tout autre, il me faudra des pièces absolument en règle, ne pouvant laisser aucun doute sur mon identité.

—Une fois à Paris je te les aurai, et je te prie de croire qu'aucun "visa", qu'aucune "législation" n'y manqueront ! Ce sera correct et complet, et personne au monde ne pourra soupçonner le docteur Thompson de porter un nom qui n'est pas le sien.

—Personne n'aura d'ailleurs de motif de le soupçonner. Pour moi tout ira bien, je le crois, mais, toi ?

—Eh bien, moi ? —Tu as vécu à Paris, tu es connu de beaucoup de monde, tu n'as pas changé depuis trois ans. Comment feras-tu ?

—Mon procès et ma condamnation ayant des causes insignifiantes, ont fait très peu de bruit. Au moment des poursuites, j'avais annoncé à bon nombre de mes amis que je me préparais à partir pour New-York. On doit croire que j'ai donné suite à ce projet, et personne ne s'étonnerait de me voir revenir d'Amérique avec le docteur Thompson. Je pourrais donc, sans grand inconvénient, garder mon nom, mais j'ai résolu cependant d'adopter celui de ma mère.

—Qui se nommait ? —Sophie Rambert. Je m'appellerai donc Pascal Rambert.

—Très bien, ce sera sage. IX Les deux compagnons reprirent le chemin de Joigny et regagnèrent l'auberge

du Martin-Pêcheur. Ils allaient franchir le seuil de la salle du café-restaurant. Pascal se recula vivement pour laisser le passage libre à une jeune fille qui sortait de cette salle. En même temps, il donnait un coup de coude à Jacques et lui glissait dans l'oreille ces mots :

—C'est elle. Le libéré n'aurait pas eu besoin d'être averti pour reconnaître du premier coup d'œil la personne dont Pascal lui avait le portrait. Elle passait devant lui, et il restait plongé dans une sorte d'extase en présence de cette beauté sans égale. Marthe avait traversé le restaurant afin de dire à M. Lureau qu'elle s'absentait pour quelques instants. Elle allait au chemin fer porter au bureau télégraphique une dépêche à destination de Genève. La pauvre enfant, obéissant aux desirs de sa mère, employait ce moyen coûteux dans l'espoir de hâter la réponse du banquier. Les deux jeunes gens la saluèrent avec une expression de profond respect. Elle leur rendit ce salut par une légère inclination de tête et remonta le faubourg du côté de la gare.

(A suivre)

Chs. Ed. MARCHAND AVOCAT

B. P., BOITE 130. — ST-JEROME

J. L. ST-JACQUES, L.L.L.

AVOCAT

Bureau à Ste-Scholastique Mardi et Samedi. LACHUTE.

Asthme Guéri Gratuitement !!

"L'Asthmalene" donne un soulagement instantané et opère une guérison radicale dans tous les cas. ENVOYÉE ABSOLUMENT GRATIS SUR RÉCEPTION D'UNE CARTE POSTALE.—ÉCRIVEZ VOS NOMS ET ADRESSE LISIBLEMENT



Il n'y a rien comme l'Asthmalene. Elle donne un soulagement instantané, même dans les cas les plus graves. Elle guérit quand tout le reste échoue.

Le Rév. C.-P. WELLS, de Villa Ridge, Ill., dit : "Votre bouteille échantillon d'Asthmalene a été reçue en bonne condition. Je ne saurais vous dire combien je me sens reconnaissant du bien que j'en ai obtenu. J'étais esclave, enchaîné par un terrible mal de gorge et l'asthme depuis dix ans. Je désespérais de pouvoir obtenir ma guérison. Je vis votre annonce d'un remède pour cette terrible et torturante maladie, l'asthme, et je croyais que vous vous vantiez, mais je résolus de l'essayer. A mon étonnement, l'essai agit comme un charme. Envoyez-moi une bouteille pleine grandeur.

REV. DR MORRIS WECHSLER Rabbim de la Cong. Bnai Israel, New-York, 3 janvier 1901. Dr Taft Bros. Medecine Co., Messieurs,

Votre "Asthmalene" est un excellent remède pour l'asthme et pour la Fièvre des Foies, et sa composition fait disparaître tous les maux qui se rattachent à l'asthme. Son succès est étonnant et merveilleux. Après l'avoir fait soigneusement analyser, nous pouvons certifier que l'Asthmalene ne contient ni opium, ni morphine, ni chloroforme ou éther. Très sincèrement à vous, REV. DR MORRIS WECHSLER, Dr Taft Bros., Medecine Co.

Avon Spring, N.-Y., 1er février 1901.

Messieurs, J'écris ce témoignage sous la conscience de mon devoir, ayant éprouvé les merveilleux effets de votre Asthmalene pour la guérison de l'Asthme. Mon épouse fut affectée de l'asthme spasmodique pendant les derniers 12 ans. Avant épuisé ma propre capacité de même que celle de plusieurs autres, j'eus la bonne fortune de voir votre enseigne sur vos vitrines sur la 130ième rue, New-York. Je me procurai immédiatement une bouteille d'Asthmalene. Mon épouse commença à en prendre vers le 1er novembre, à peu près. Je constatai bientôt une amélioration radicale. Après en avoir employé une bouteille, son asthme était disparu et elle est entièrement débarrassée de tous symptômes. Je sens que je puis recommander ce remède avec force à tous ceux qui sont affligés de cette cruelle maladie. A vous respectueusement, O.-D. PHELPS, M. D.

Dr Taft Bros., Medecine Co. Messieurs, Je souffrais de l'asthme depuis 22 ans. J'ai essayé de nombreux remèdes, mais ils ont tous échoué. Je vis par hasard votre annonce et je commençai par avoir une bouteille échantillon. J'y trouvai un soulagement immédiat. J'ai depuis acheté une bouteille pleine grandeur, et je suis à jamais reconnaissant. J'ai une famille de quatre enfants et pendant six ans je fus incapable de travailler. Je jouis maintenant de la plus florissante santé et je fais des affaires tous les jours. Vous pourrez vous servir de ce témoignage comme bon vous semblera. Adresse de ma maison, 235 rue Rivington, S. RAPHAEL, 67, 129ème rue Est, Cité de New-York.

Bouteille échantillon envoyée absolument gratuite sur réception de carte postale. Ne tardez pas. Ecrivez immédiatement, adressant DR TAFT BROS., MEDICINE CO., 79, 130ème rue Est, Cité de New-York. VENDUE PAR TOUS LES PHARMACIENS

VOULEZ-VOUS avoir de Beaux Enfants ? ? VOULEZ-VOUS voir vos enfants grandir, se développer, sans être sujets aux nombreuses maladies communes au jeune âge, surveillez leur régime alimentaire. Si vous les nourrissez à LA PEPTONINE, le meilleur aliment pour les enfants en bas âge, vous vous exempterez de bien des soucis. En vente dans toutes les bonnes pharmacies et épiceries : 25 cts la grande boîte. En gros : F. COURSOL, 352 Ave de l'Hôtel-de-Ville, Montréal.

Le contentement ne coûte jamais trop cher. Les chaussures à la fois confortables et élégantes ne sont jamais chères nonobstant les dépenses encourues pour les bien finir. Les chaussures qui donnent du contentement sont celles qui portent le prix et la garantie des fabricants— "Les Chaussures Slater" A Tre ointe Goody ar. Goodyear Welteed. J. D. GUAY, ST-JEROME SEUL AGENT LOCAL

IMPORTATIONS PAR LA Maison P. Simard

- Automne 1901 S. S. Tritonia—50 caisses Scotch Mc Arthur John Dewar S. S. Manchester—50 caisses Scotch S. S. Tritonia—4 drums Vin Taragonne S. S. Tritonia—3 drums Vin Sherry S. S. Tritonia—2 drums Vin de Meze S. S. Manchester—150 caisses Brandy Gaudet & Frère S. S. Manchester—75 caisses Brandy S. S. Manchester—125 caisses Brandy Hennessy S. S. Mexican—50 caisses Gin J. Laf S. S. Eugénie—50 caisses Gin D'Honneur S. S. Eugénie—30 caisses Octaves de Kuyper S. S. Eugénie—30 caisses Gin de Kuyper S. S. "Agg"—20 caisses Asa S. S. "Agg"—20 caisses de Super de Kuyper S. S. "Agg"—20 quarts Gin de Kuyper S. S. Corinthian—50 caisses Asst Jockey Club 150 caisses Brandy Guimont, File & Cie 125 " " Chs Lagarde & Cie 30 " Rhum St George 40 " " Black Toe 25 " " Lion 25 " Asst. Chartreuse 250 " Vin St-Michel 25 " Irish Whiskey

Grande quantité Vin Claret, meilleure marque Grande quantité Vin de Port, meilleure marque Grande quantité Vin de Sherry, meilleure marque Toujours en stock la meilleure marque de Whiskey. 18-7-01—1A.

TÉLÉPHONE No. 55 J. E. PARENT Notaire, Commissaire, Etc., ST-JEROME, P. Q.

Argent à prêter, à 5 et 6 p. c. sur Polices d'assurance de vie et sur propriété. Achats de paiements et de créances de toutes sortes. Prêts aux corporations. Achats et ventes de propriétés.

M. PARENT représente diverses compagnies d'assurances sur la vie et contre le feu.

LA NEW-YORK LIFE, LA OTTAWA FIRE INS. Co., LA CANADA FEU, LA LONDON FIRE INS. Co., THE EQUITY FIRE INS. Co., ETC.

Voulez-vous être bien payés en cas de feu et en cas de mort? Assurez-vous à l'une de ces compagnies par l'entremise du Notaire Parent qui vous charge de 15 à 20 p. c. meilleur marché que les compagnies combinées.

A LOUER Un beau grand magasin avec bons logements, dans un des plus beaux sites de la ville de St-Jérôme, bien adapté pour le commerce de gros, soit ferronnerie, marchandises sèches ou épicerie. J. E. PARENT, ST-JEROME.

La Librairie St-Jérôme EDIFICE PARENT — PRÈS DU MARCHÉ ST-JÉROME

Sans contredit la meilleure librairie de Saint-Jérôme. On y trouve tout ce qu'il y a de mieux dans sa ligne de commerce.

Livres d'Ecoles, Livres de Piété ordinaires et de luxe, Papeterie, Cartes à Jouer, en gros et en détail, Rideaux (blinds), à partir de 25 cts à \$2.50, Supports nouveaux pour portières, Pôles et leurs Ornaments, Papier Vert et autre à double couleur, Tapisserie à bon marché pour faire place aux achats d'automne.

Grands et petits Mirrors à prix réduits. Bel assortiment de Montres, Chaines et Joux de Mariage et autres Bijoux de valeur. 18-7-01—1A.

LA NATION est imprimée et publiée à Saint-Jérôme, par LA CIE. D'IMPRIMERIE DE SAINT-JEROME, qui en est propriétaire.